

## COMPTE-RENDU DU 3<sup>ème</sup> CONSEIL D'ECOLE DU 18 juin 2021 à 18h30

### **Présents :**

Enseignants : Mme Pernet, Mme Jauliac, Mme Kirschwing, Mme Rivière, Mme Jolivet, M. Héricher, Mme Valois, Mme Billard, Mme Voillot, Mme Caillat

### Représentants des parents :

ALPI : Mr Lamarche, Mme Boissard, M. Challe, Mme Manzato, Mme Gellon

FCPE : Mme Haquet, Mme André

J'aime mon école (JME) : Mme Pupa, Mme Borel-Garin, Mme Berthet

Mairie : M. Dyen, Mme Pinorini, M. Raymond

**Excusées** : Mme Chéry (IEN), Mmes Bernès, Pey, Plaçais, Millet-Berclaz, Casset, Guers (enseignantes), M. Fantin (DDEN)

**Secrétaires** : Mme Jauliac

**Présidente** : Mme Pernet

### **1. Effectif prévisionnel rentrée 2021-2022**

Baisse importante des effectifs : fermeture d'une classe à la rentrée (départ de Mme Pey).

### Prévisions :

CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2	TOTAL
40	45	48	47	42	222

Départs de l'école : 88 élèves dont 66 en 6<sup>ème</sup>

Inscriptions : 45 inscriptions dont 40 en CP

Moyenne : 24-25 élèves par classe

*Pourquoi une baisse aussi importante ?* → différence importante entre le nombre de CM 2 quittant l'école et le nombre de CP y entrant ; baisse générale des effectifs sur l'ensemble du département ; choix de vie des parents...

*Y aura-t-il des cours doubles ?* → L'organisation des classes n'est pas encore arrêtée mais il y aura certainement plusieurs cours doubles. Il n'y aura plus de demandes de noms de camarades pour faire les classes.

### **2. Bilan des projets de l'école**

Malgré le protocole sanitaire, de nombreuses activités ont pu avoir lieu.

- CP : piscine, sortie raquette, sortie nature (21 et 28 juin)
- CE 1 / CE 2 : piscine, sortie raquette, projet FNE et sortie nature (entre le 25 juin et le 02 juillet)
- CM 1 / CM 2 : ski de fond, prévention routière, formation premiers secours, initiation tennis, accrobranche (02/07)
- Annulation de la patinoire, d'école et cinéma, des chemins de la mémoire et de la sortie trappeurs.

Merci à tous les parents bénévoles, ainsi qu'à l'ALPI pour l'aide financière et au comité des fêtes pour le spectacle offert à tous les enfants de l'école (spectacle de grande qualité apprécié de tous).

### **3. Budget**

- Obtention d'une subvention du conseil départemental pour les sorties ski de fond : l'intégralité des frais de transports ont été pris en charge (environ 2000€).
- Obtention d'une subvention de l'état à hauteur de 70% pour le plan de relance numérique permettant l'équipement en matériel informatique des classes (vidéoprojecteurs, ordinateurs portables...). La mairie est en attente pour la suite.
- Remerciements à la mairie pour le budget activités qui a permis de financer les nombreuses activités citées ci-dessus.
- Choix de consacrer 1000€ du budget fournitures au renouvellement du matériel sportif afin d'avoir un bon équipement.

### **4. OCCE**

- Financement de divers matériels pour l'organisation et la mise en conformité de la coopérative selon les recommandations de l'OCCE.
- Financement de livres et de jeux de société pour tous les enfants de l'école. Les jeux ont été choisis par les enfants de chaque classe qui se sont vus allouer un budget à cet effet via le conseil des enfants. Ces jeux utilisés dans la cour de récréation ont permis aux enfants de s'installer sous les arbres par petits groupes et de jouer paisiblement.

- Souhait de l'équipe enseignante d'associer les enfants à la gestion de la coopérative scolaire afin d'approcher la notion de budget. Lors du dernier conseil des enfants, une des mandataires de la coopérative a commencé à voir avec les enfants de CM les notions de budget, vente et bénéfices.
- Décision de redemander l'an prochain une participation aux familles afin de permettre à la coopérative de financer plus de projets. En effet, l'année 2020/2021 ayant été particulière sur plusieurs points, nous avons décidé de ne pas faire d'appel de participation.
- Conformément aux règles données, les comptes sont tenus régulièrement dans un cahier de comptabilité et enregistrés dans un logiciel de comptabilité conforme au plan comptable, les pièces justificatives sont classées et un cahier d'inventaire, ainsi qu'un registre de délibération ont été ouverts.
- L'exercice sera clôturé fin août.

*Où en est-on de l'enquête sur la coopérative ?* → La DSDEN continue ses investigations.

*Combien y a-t-il sur le compte de la coopérative scolaire ?* → environ 10 000€ mais il reste des éléments à payer d'ici la fin de l'exercice.

## 5. **PPMS**

### a. Alerte intrusion

Deux alertes intrusion ont eu lieu : le 10 mai (en présence de M. Frionnet, conseiller sécurité de l'éducation nationale) et le 18/06.

Problèmes relevés :

- Confusion alerte intrusion / alerte incendie : hésitations des enseignants, notamment des remplaçants. → Nécessité à terme de trouver un système pérenne de différenciation (étude d'une alerte avec voix)
- Problème de la fermeture des portes intérieures par la clé (les enseignants n'ont pas toujours leurs clés à disposition et les remplaçants n'en ayant pas du tout). → Réflexion en cours sur la mise en place d'un système de verrous dans les classes.
- Problème de la fermeture des portes extérieures : les portes extérieures doivent être constamment fermées mais en cas de fortes chaleurs, c'est le seul moyen d'aérer l'école.

### b. Alerte incendie

- Deux alertes incendie ont eu lieu. Une troisième est prévue en cette fin d'année.
- Pas de soucis relevés.

## 6. **Conseil des enfants**

- Le conseil des enfants a fonctionné toute l'année avec les délégués des CM1-CM2.
- Des réunions régulières ont eu lieu et des comptes-rendus faits à toutes les classes par les délégués.
- Le projet carnaval a pu avoir lieu.
- Des jeux de société pour la cour ont été achetés avec les budgets alloués par la mairie et la coopérative scolaire.
- La gestion de la coopérative a été expliquée aux enfants.
- L'étude des plans de la cour avec les élèves et le conseil des enfants est en cours et se poursuivra l'année prochaine.

## 7. **Entretien de l'école et travaux**

### a. Cour de récréation

- Abattage de deux ou trois arbres (cour des grands côté monuments aux morts) pour mettre en place un bassin de rétention des eaux (permettant le développement durable de la gestion des eaux pluviales). Préservation des autres arbres de la cour.
- Plans de la cour fournis à l'école et aux associations de parents d'élèves par la mairie.
- Réorganisation de la cour à réfléchir en prenant en compte le développement durable (choix des enrobés...) et l'égalité filles/garçons.
- Prendre appui sur ce qui est fait ailleurs (Chambéry...) et sur des intervenants extérieur (FNE...).
- Maison de l'Enfance : espace libéré pour la cour de l'école. La nouvelle Maison de l'Enfance sera transférée vers la maternelle

*Quelle échéance pour ces travaux ?* → pas d'échéancier précis même si la destruction du bâtiment de la Maison de l'Enfance influencera l'avancement des travaux, avancement au fur et à mesure, réunions à prévoir entre les associations de parents et l'école, puis avec la mairie quand le projet sera plus avancé.

### b. Aménagement des salles de classe

- Demande de budget supplémentaire pour du mobilier individuel dans certaines classes : pas de réponse de la mairie pour l'instant.
- Demande de mobilier pour les enseignants (chaises) : soit demande de budget supplémentaire, soit demande ponctuelle liée à du mobilier cassé.

### c. Travaux

Le passage de la commission sécurité avait relevé quelques défauts, notamment les vitrages de la BCD. Où en est-on ? → pas de nouvelles pour l'instant.

*Peut-on matérialiser l'emplacement vélo côté cour herbée (aussi utilisée pour des activités pédagogiques / sportives) ?* → Nous espérons retrouver une organisation normale l'année prochaine et ne plus utiliser cet emplacement. Pour la fin de l'année, matérialisation de l'espace par des cônes.

*Ecomobilité : seule la moitié des vélos a été révisée et seules les classes de cycle 3 ont pu en bénéficier. Pourquoi ? Peut-on proposer une autre demi-journée de révision ?* → manque de temps, une seule personne présente pour cette animation. Nous verrons à la rentrée s'il est possible de remettre en place cette animation.

*Sécurité aux abords des écoles : le policier municipal pourrait-il intervenir devant les écoles, des enfants à vélo et à trottinette ayant des comportements dangereux pour eux et pour les autres ? Peut-on sécuriser la traversée de la route ?* → il n'y a pas d'agents en ce moment pour faire traverser (manque de personnel, arrêt de travail). La mairie propose d'inviter le policier municipal au prochain conseil d'école afin d'évoquer avec lui ces problèmes de sécurité.

*Proposition de mettre un petit personnage signalétique afin que l'on voie bien l'école.* → La mairie va se renseigner sur les coûts mais n'y est pas opposée.

*Proposition de faire traverser la route par des parents volontaires équipés de gilets jaunes.* → La mairie ne peut accepter cette démarche.

Rappel : Attention aux emplacements réservés aux véhicules pour les enfants porteurs de handicap.

*Quand auront lieu les travaux de sens unique de la portion haute de la rue des écoles ?* → Il y a du retard dans ces travaux. Le sens unique se fera dans le sens de la descente et devrait permettre une baisse du nombre de véhicules (réaménagement de la zone).

## **8. Bilan de l'année avec le protocole sanitaire**

- Deux semaines compliquées avec de nombreux cas contacts en milieu d'année.
  - Fermeture d'une classe, puis proposition de tests salivaires (11/06) en cette fin d'année.
- Bilan de cette campagne : environ la moitié des élèves a été testée. Pas de retour de tests positifs que ce soit par les parents ou par l'ARS.
- Difficultés liées au port du masque : impact sur la prononciation, sur l'acquisition des sons en lien avec la lecture, difficultés à garder le masque constamment, accentuées par la chaleur.
  - Difficultés liées à l'application du protocole : horaires décalées, complexité de faire du sport avec le masque sans se toucher, difficultés pour les enfants d'être toujours avec les mêmes camarades (pas de mélange possible).
  - Difficultés liées au non-remplacement certains jours et au fait que l'on ne puisse plus accueillir les élèves en cas de non-remplacement : plus de 4 jours non remplacés pour certaines classes.
  - Le fait de travailler en équipe a permis à tous les enfants de voir les mêmes notions au cours de l'année écoulée (pas de retard malgré les remplacements, le lien entre remplaçants et titulaires est fait).

Si le protocole le permet, les cours de récréation seront « rouvertes » d'ici la fin de l'année. En revanche, les horaires et lieux de sortie ne changeront pas jusqu'aux vacances d'été.

## **9. Liaison CM2/6<sup>ème</sup> et GS/CP**

GS/CP : visite de l'école par les GS le 25 juin

CM2 / 6<sup>ème</sup> : visite virtuelle fournie par le collège, visite du collège à la rentrée lors de la journée d'accueil des 6<sup>èmes</sup>.

## 10. Questions des parents délégués

. *Que peut-on faire pour les problèmes de discipline dans plusieurs classes, exacerbés par la rotation d'enseignants ?* → S'il est certain que le changement permanent d'enseignants peut exacerber un climat de classe tendu, il n'est pas le seul responsable, l'entente dans un groupe classe dépendant beaucoup du caractère de chaque enfant. Pour les problèmes de discipline dans certaines classes, des interventions de l'infirmière ou de la psychologue scolaire ont eu lieu et l'ensemble de l'équipe enseignante est attentive à ce que la discipline soit assurée.

. *Y aura-t-il des stages fin août ?* → Oui il y aura un stage accueillant 16 CM2 encadrés par Mesdames Caillat et Valois qui se déroulera dans l'enceinte du collège du 23 au 27 août. Les élèves en difficultés sont prioritaires pour ce stage.

. *Pouvez-vous être vigilants au respect des horaires de sortie de classe ?* → Nous allons faire au mieux.

. *Comment comptez-vous rafraîchir les classes ?* → Nous n'avons que des ventilateurs. Nous rappelons aux parents l'importance de donner à leurs enfants une gourde ou une bouteille d'eau.

Questions concernant le périscolaire et le midi-écolier :

- *Pourquoi y a-t-il des punitions collectives récurrentes lors du midi écolier ?* → La mairie reconnaît qu'il n'y aurait pas dû en avoir et veillera à ce que cela ne se reproduise plus.
- *Des difficultés de communication entre agents du périscolaire et parents existent. Que faire ?* → Problème à double sens : les parents se sentent incompris, les personnels aussi (moquerie d'enfants face au handicap, une dizaine d'enfants perturbateurs). Demande de la mairie de venir chercher leur enfant dans la cour au périscolaire et de ne pas rester l'attendre à l'extérieur. Proposition des délégués de parents que les familles qui rencontrent des difficultés particulières fassent une démarche en amont auprès de la mairie.
- *Pourquoi la cantine a fermé une semaine au printemps ?* → Problèmes d'effectifs de personnels (absence de personnels responsables, arrêts, grève). Tous les enfants ont pu cette semaine-là manger leur repas, la mairie ayant acheté des repas au besoin pour ceux qui l'avaient oublié.
- La mairie espère remettre l'étude du soir en place dès la rentrée.

. Questions concernant la rentrée 2021-2022 :

- *Un échelonnement de la rentrée sera-t-il mis en place ?* → pas de vue sur le protocole sanitaire en septembre. Pour l'instant, la rentrée est envisagée de manière habituelle avec une rentrée entre 8h20 et 8h30 pour tous sauf pour les CP avec une rentrée à 9H.
- *Les horaires décalés sont-ils maintenus à la rentrée ?* → A priori non. Si le contexte sanitaire le permet, reprise des horaires (et entrées) normaux à la rentrée.
- *Qu'en est-il de la direction l'année prochaine ?* → Madame Bernès est en arrêt jusqu'à la fin de l'année scolaire, Madame Pernet assure l'intérim tant que cela sera nécessaire. Dans tous les cas, la nomination d'un directeur d'école relève des compétences de l'IA-DASEN.
- *Comment les informations pour la rentrée seront-elles transmises ?* → On essayera de transmettre les informations par mail, ce qui semble le plus simple pour toutes les familles. On mettra un mot en fin d'année invitant les parents à surveiller leurs mails à la fin de l'été.

. *Peut-on mettre en place un règlement intérieur du conseil d'école ?* → oui mais il n'a rien d'obligatoire, il rappelle les règles de composition du conseil d'école ainsi que son rôle. Ce point sera mis à l'ordre du jour du 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'an prochain.